

Le centre bourg bouge. Les travaux du goulot d'étranglement du Point d'Information Touristique sont terminés et je remercie tout le monde de sa patience.

L'hyper centre se transforme en secteur apaisé avec l'établissement d'une zone de rencontre (voir article page 8). Un aménagement artistique va se faire cet automne à l'entrée Clelles / Monestier pour inciter les automobilistes à ralentir. Nous réfléchissons à une déviation pérenne pour détourner les poids-lourds de transit les jours de marché, lors des travaux dans le bourg et peut-être aux heures d'entrée et de sortie des écoles. Une mise en place est envisagée pour début 2026.

Les commerces se renouvellent aussi avec des changements au Max So et l'Alezan qui devient « Au cœur du Trièves ». Nous leur souhaitons une belle réussite professionnelle.

Malheureusement, la Caisse d'Épargne quitte définitivement Mens. La commune, consciente du besoin de maintenir un distributeur de billets pour les habitants et les commerçants, a décidé après échange avec le Crédit agricole de reprendre à son compte la location du local et d'un nouvel appareil auprès de la société Loomis. Cela sera en place cet automne.

Nous travaillons aussi sur notre environnement avec plusieurs projets. L'Espace Naturel Sensible du Marais des mines est en cours de création (voir le dossier dans les pages qui suivent). C'est une des rares zones humides sur le territoire de la commune, riche en biodiversité, et pour ces raisons de grande valeur pédagogique. Pour la mise en place d'un atlas de la biodiversité communal - nous sommes en attente d'un financement de l'Office Français de la Biodiversité.

Nous répondons également à un appel à projet de l'Agence Régionale de Santé sur « santé et environnement » avec de nombreux partenaires du bassin

de vie mensois (communes, CCT, associations, habitants), afin de renforcer le lien des habitants avec la nature, aux bénéfices de la santé, et d'en faire un axe de développement écotouristique.

Nous avons également bénéficié du travail de fin d'étude de six élèves de l'école nationale supérieure d'architecture de Grenoble. Ils ont imaginé un champ des possibles d'un Mens en 2050 en intégrant le changement climatique, les flux de populations et l'évolution des ressources. Une belle réflexion sur des orientations possibles.

Et je vais finir cet éditorial avec mes félicitations et celles du conseil municipal à Armelle Mengelle : elle a porté les couleurs de l'école élémentaire de Mens à Paris pour la finale nationale des petits champions de la lecture et finit brillamment sur le podium, à la troisième place.



Les bancs artistiques au parc Bonniot © Stéphane Fiat

Nous allons entrer en période pré-électorale à compter du 1^{er} septembre 2025 en vue des élections municipales de mars 2026. Cela entraîne une obligation de neutralité politique dans les vecteurs de communication de la mairie et lors des cérémonies traditionnelles qui peuvent être organisées. Cela implique que le contenu du TUM dont son édito ne portera que sur de l'information municipale stricte sans mise à profit politique favorable ou défavorable.

- 02 INFOS MUNICIPALES
- 09 VIE DU VILLAGE
- 15 COIN DES ASSOCIATIONS
- 18 EXPRESSION DE LA MINORITÉ
- 20 ÉTAT CIVIL ET PORTRAIT



L'ESPACE NATUREL SENSIBLE (ENS) DU MARAIS DES MINES : UN ENJEU DE BIODIVERSITÉ

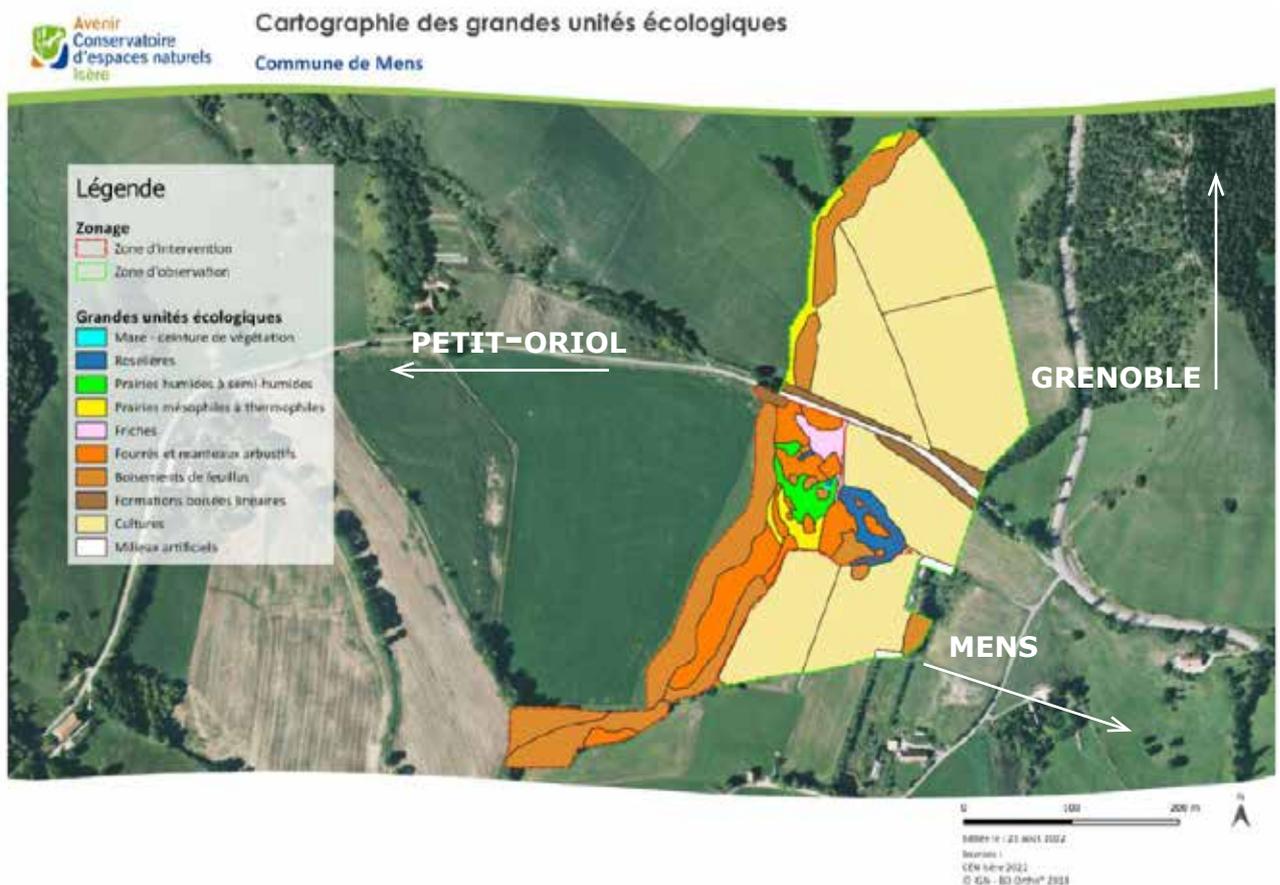
DOSSIER RÉDIGÉ PAR PHILIPPE FREYDIER, DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT, ET CLAUDE DIDIER

Le site du marais des Mines est modeste en taille et en espèces protégées mais, dans le Trièves pauvre en zones humides, il mérite d'être restauré et valorisé. Aux portes du village de Mens, sa valeur pédagogique fait sens, surtout avec les changements climatiques qui rendent nos zones humides très précieuses.



Photo © : SYMBHI

UN MILIEU RICHE DE BIODIVERSITÉ AUX PORTES DU VILLAGE



Difficile d'imaginer la présence d'un Espace Naturel Sensible lorsqu'on longe le site depuis la route de Montvallon. Tout juste aperçoit-on un bouquet de saules émergeant d'une ceinture de roseaux au bout d'une prairie entre deux massifs de broussailles impénétrables. Il faut se plonger dans la notice de gestion réalisée en 2023 par le Conservatoire des espaces Naturels (CEN) Isère pour en savoir plus.

UN SITE FRAGILE

Les premières données datent de 1992 et permettent d'avoir une idée de l'évolution du site depuis trois décennies. Il s'agit d'une zone humide, un type d'habitat rare localement; la géologie et le relief accidenté du Trièves ne favorisant pas la formation de marais ou de tourbières. Plusieurs milieux se juxtaposent sur une surface relativement réduite.

Un boisement riverain du ruisseau des Mines sur la bordure ouest dont le caractère humide est en cours d'effacement suite à l'enfoncement du ruisseau, une roselière coté Est, en cours de colonisation par le saule cendré principalement, des fourrés de pruneliers et autres ligneux au nord, le tout encadrant un reliquat de prairie humide au centre dominé par les ruines d'une ancienne grange.

Voilà pour le cœur du site, la zone d'étude englobe aussi une grande partie du bassin versant, en amont de la route, majoritairement en prairie.

Suite à l'abaissement de la nappe, la prairie humide a perdu une grande partie de ce qui faisait son originalité, plusieurs espèces ne sont plus observées, des plantes invasives ont fait leur apparition. Il reste une plante protégée, l'ail rocamboule. (Photo ail rocamboule). La réhabilitation hydrologique de cette zone humide alliée à une gestion visant au maintien des milieux ouverts devrait permettre un retour d'une flore patrimoniale peut être encore présente dans la banque de graines du sol.



Le ruisseau des Mines, à sec en période de sécheresse, n'accueille ni poissons ni écrevisses. Les milieux encore favorables à la faune aquatique sont

réduits à une mare temporaire, une petite roselière et un réseau de fossés bien végétalisés.

Si l'intérêt botanique s'est réduit avec le temps, l'intérêt faunistique reste fort et justifie à lui seul la préservation du site.

Les espèces bénéficiant de l'humidité et de la tranquillité du site sont encore nombreuses dont le crapaud sonneur à ventre jaune.

PROTÉGER, ENTRETENIR, OBSERVER

Un Espace Naturel Sensible est composé :

➤ d'une zone d'intervention, c'est le cœur de l'ENS, dont la commune a pour objectif de maîtriser la totalité du foncier, pour pouvoir mener des actions de préservation, d'entretien, de restauration du site. La zone d'intervention de notre ENS fait 2,86 ha. L'entretien consiste en la pâture deux fois par an par des moutons suivis par des chevaux et un âne. Cette complémentarité permet de limiter la prolifération des arbustes.

La mairie est propriétaire de près de 80 % du foncier de cette zone, depuis des acquisitions de parcelles en 2021.

➤ d'une zone d'observation, c'est la zone périphérique de l'Espace naturel sensible, de veille écologique, où, dans le cadre d'un partenariat, des recommandations sont données aux agriculteurs en matière de pratiques agricoles compatibles avec l'ENS.

UN RÔLE PÉDAGOGIQUE

L'Espace Naturel Sensible du marais des Mines est trop petit pour accueillir régulièrement un public nombreux, sans être fragilisé. Néanmoins la commune de Mens souhaite que ce lieu soit fréquenté modérément, par les habitants, les touristes et par des classes locales, dans la partie nord du site, jusqu'à la ruine, évoquant la pratique agricole passée, et à la mare. La ruine va être consolidée et sécurisée en septembre 2025. Un panneau pédagogique sera réalisé, afin de sensibiliser le public sur l'intérêt des zones humides. Surtout, la visite du site s'inscrira dans un parcours permettant de profiter du panorama du col du Thau, du Serre des neuf églises, à proximité des roches d'Emery, en évoquant le passé minier du site de Montvallon.



Pour le panneau pédagogique, la mairie de Mens recherche des photos anciennes du site du marais des Mines et notamment du bâtiment agricole avant qu'il tombe en ruine. Adressez-vous au secrétariat de mairie. Merci !

PRÉSERVER LES ZONES HUMIDES

Le terme de zones humides englobe une grande diversité de milieux ayant en commun d'être temporairement ou en permanence saturés en eau. Elles sont caractérisées par une végétation dominée par des plantes adaptées à l'humidité et des sols dit hydromorphes. On distingue : les marais, les tourbières, les lagunes, les prairies humides, les ripisylves, les tuffières etc.

Depuis des siècles, l'homme s'est acharné à assécher, drainer, remblayer ces milieux dont on réalise aujourd'hui qu'ils jouent un rôle incontournable dans la régulation du climat, la protection de la ressource en eau, la sauvegarde de la biodiversité et la qualité des paysages. En période de pluie, les zones humides jouent le rôle d'une éponge et atténuent les crues en aval. En période sèche, si elles fonctionnent bien (ce qui n'est pas suffisamment le cas aujourd'hui du marais des Mines), elles restent humides, même en période de canicule, et restituent de l'eau pour l'aval. Depuis les années 1970, ces fonctions sont enfin reconnues et on ne compte plus les textes, internationaux, européens ou nationaux qui œuvrent à leur préservation.

UNE DÉMARCHE AU LONG COURS

Le site a été repéré dès 2007 par l'étude sur les zones humides du Trièves comme étant une zone humide importante pour le territoire. Sous les mandats d'Annette Pellegrin puis de Bernard Coquet, la concertation avec les propriétaires et avec les agriculteurs exploitants a avancé et a permis en 2017 au conseil municipal de signer l'autorisation d'acquisition de parcelles et la convention d'intégration du site au réseau des Espaces Naturels Sensibles du Département de l'Isère.

Les acquisitions foncières ont été réalisées en 2021. La commune et le Département ont validé en 2024 le plan de gestion de l'ENS qui comprend un plan d'actions sur cinq ans.

DES ACTIONS MULTIPLES

Voici les actions qui ont été décidées pour 2025 :

=> En cours :

- étude diagnostique du ruisseau dans l'ensemble de son bassin versant en vue de scénarii de restauration pour pérenniser le site (ruisseau trop encaissé) ,
- suivi des papillons de jour et des libellules,
- gestion éco-pastorale du site, rédaction d'une convention avec l'exploitante,
- lutte contre les espèces exotiques envahissantes,

=> En septembre :

- hors aide du Département, débroussaillage et sécurisation de la ruine ,

=> En fin d'année :

- matérialisation de l'espace protégé et réalisation d'un panneau pédagogique,

=> toute l'année :

- animation du comité de site (le dernier a eu lieu le 11 février) et suivi administratif .

Les dépenses du plan de gestion, hors débroussaillage et sécurisation de la ruine, sont prises en charge à plus de 80 % par le Département.

UN COMITÉ DE SITE :

QUI ET POUR QUOI FAIRE ?

Cette instance participative se réunit une fois par an environ pour faire le point sur le plan de gestion et sur le devenir du site.

Elle rassemble de multiples acteurs, institutions, associations, particuliers :

- le Département de l'Isère, représenté par la responsable des ENS Matheysine Trièves, et par la Maison du Département,
- le Conservatoire des Espaces Naturels Isère, qui accompagne la mairie de Mens dans la mise en œuvre du plan de gestion du site,
- le SYMBHI, Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère, qui gère la compétence GEMAPI (Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations), transférée par la Communauté de Communes du Trièves en ce qui concerne son territoire, et mène l'étude diagnostique du ruisseau,
- l'ONF (office national des forêts),
- la communauté de communes du Trièves,
- les Amis du musée du Trièves,
- et des habitants de Mens, des pêcheurs, des chasseurs, des agriculteurs, des enseignants, ainsi que des techniciens et des élus de la commune de Mens, etc ...

Si vous êtes intéressés pour participer à cette instance participative, faites signe au secrétariat de mairie.

L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Si la candidature de Mens est retenue par l'Office Français de la Biodiversité, l'Atlas de la Biodiversité Communale de Mens pourra s'appuyer sur les études déjà réalisés à l'ENS du marais des mines pour constituer l'inventaire de la faune et de la flore des zones humides de la commune.

La recherche des micros-zones humides de Mens est également prévue.

Ce travail sera à la fois professionnel et participatif.



SUSPENSION DE LA PARTIE ÉNERGÉTIQUE DE « MA PRIME RÉNOV » EN JUILLET : LES AUTRES AIDES MAINTENUES



Le mois de juillet marque une pause temporaire pour la composante énergétique de **Ma Prime Rénov**. En effet, cette aide spécifique pour la rénovation énergétique est suspendue, mais cela n'affecte pas les autres domaines de l'aide, notamment ceux liés aux opérations programmées d'amélioration de l'habitat, dans le cadre de l'OPAH RU (voir ci-dessous). Ainsi, les habitants peuvent continuer à soumettre leurs dossiers de demande d'aide pour ces autres secteurs sans interruption.

Aides propriétaires bailleurs : Loc'avantages / Habiter Mieux

Volets	Situation et/ou nature des travaux	ANAH			Commune de Mens Taux maximum de la subvention ou prime
		Plafond des travaux subventionnables	Taux maximum de la subvention	Prime Habiter Mieux	
VOLET 1 : LUTTE CONTRE LE MAL LOGEMENT <i>(possibilité de dégradation étiquette D)</i>	travaux lourds de réhabilitation logement indigne ou très dégradé (péfil, insalubrité ou dégr. ID ≥ 0,55)	1 000 € HT /m ² (max. 80 m ²)	35 % du montant HT des travaux	1500 € / logement + 500 € si sortie de passoire énergétique	10% HT des travaux éligibles ANAH plafond 8 000 €
	travaux de sécurité et insalubrité - petite LHI - travaux dégradation moyenne (0,35 ≤ ID < 0,55) ; - procédure RSD ou contrôle de décence		25 % du montant HT des travaux	gain 35 % et classe D	5% HT des travaux éligibles ANAH
VOLET 2 : PRIME A L'ADAPTATION	- > 70 ans - 60-69 ans : GIR - handicap incapacité 50% ou PCH	750 € HT /m ² (max. 80 m ²)	35 % du montant HT des travaux	-	-
TRANSFORMATION D'USAGE	travaux de transformation d'usage : atteindre étiquette C ; TVA à 20 %		25 % du montant HT des travaux	1500 € / logement + 500 € si sortie de passoire énergétique	-
VOLET 3 : RENOVATION ENERGETIQUE	gain énergétique de 35 % et étiquette D min.			gain 35 % et classe D	1 000 €
VOLET 4 : VALORISATION DU PATRIMOINE					20 % des travaux HT (plafond 2 000 €) + 1 000 € exceptionnels pour les façades donnant sur la rue
VOLET 5 : LUTTE CONTRE LA VACANCE ET REMISE SUR LE MARCHÉ LOCATIF				prime vacance 5 000 €* vacance de + de 2 ans voir conditions ANAH	2 000 € vacance de + de 3 ans

Aides propriétaires occupants : MaPrimeRénov' / Adapt' / Logement décent

Volets	Situation et/ou nature des travaux	ANAH			Commune de Mens Taux maximum de la subvention ou prime
		Plafond des travaux subventionnables	Taux maximum de la subvention	Primes	
VOLET 1 : LUTTE CONTRE LE MAL LOGEMENT	travaux lourds de réhabilitation logement indigne ou très dégradé	70 000 € HT	80 % : très modestes (ecrêt TTC 100 %) 60 % : modestes (ecrêt TTC 80 %)	Sortie de passoire : + 10 % HT (saut de 2 classe – E min.)	10% HT des travaux éligibles ANAH (gain 35% et classe D)
	petits travaux de sécurité et insalubrité qui n'atteignent pas l'étiquette E	50 000 € HT	50% : modeste et très modestes		
VOLET 2 : LUTTE CONTRE LA PERTE D'AUTONOMIE DANS L'HABITAT	- > 70 ans - 60-69 ans : GIR - handicap incapacité 50% ou PCH	22 000 € HT	70 % : très modestes 50 % : modestes	-	500 €
VOLET 3 : RENOVATION ENERGETIQUE	Saut de 2 classes	40 000 € HT	80 % : très modestes (ecrêt TTC 100 %) 60 % : modestes (ecrêt TTC 80 %)	Sortie de passoire : + 10 % (F et G => D min.)	1 000 €
	Saut de 3 classes	55 000 € HT			
	Saut de 4 classes	70 000 € HT	80 % : très modestes (ecrêt TTC 100 %) 60 % : modestes (ecrêt TTC 80 %)		
VOLET 4 : VALORISATION DU PATRIMOINE					20 % des travaux HT plafond 2 000 € + 1 000 € exceptionnels pour les façades sur rue
VOLET 5 : LUTTE CONTRE LA VACANCE ET REMISE SUR LE MARCHÉ LOCATIF	vacance de + de 3 ans (primo-accédant)				2 000 € vacance de + de 3 ans (primo-accédant)

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE MENS

Point d'étape – Juin 2025

BALADE URBAINE SUR LE PROJET DE ZONAGE ET DE RÈGLEMENT

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) entre dans une phase importante : celle du **zonage et du règlement écrit**. Pour accompagner cette étape, une balade urbaine est organisée **le 3 juillet à 18h00 au départ de la mairie de Mens**.

C'est l'occasion de parcourir ensemble le territoire, pour observer les réalités de la commune et échanger sur les futurs choix d'aménagement.

Votre participation est essentielle pour construire un règlement adapté aux besoins et aux usages de la commune.

Venez nombreux : votre avis compte pour imaginer Mens de demain !



INFORMATION SUR LA FIBRE À MENS

Le très haut débit pour tous, un projet majeur pour les habitants et les entreprises du département

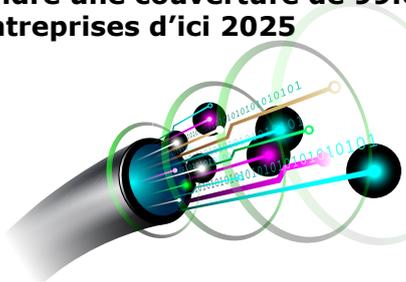
Depuis le 1^{er} janvier 2017, le projet se poursuit, le département a confié l'exécution du contrat de délégation de service public à THD 38, filiale de Xp-Fibre.

Ce projet d'envergure repose sur la mise en place de 110 Noeuds de Raccordement Optique, le déploiement de près de 10 000 kilomètres d'artères fibre optique à travers le département. Il adressera à terme plus de 466 communes et près de 450 000 foyers. Ce projet représente un investissement global de près d'un demi-milliard d'euros.

THD 38 a en charge le réseau de desserte dans chacune des communes jusqu'à l'abonné. L'objectif étant d'aménager le territoire isérois dans un délai très court, avec pour cible :

- De couvrir les 466 communes iséroises concernées par ce déploiement, pour près de 450 000 prises
- De couvrir toutes les entreprises
- De raccorder tous les établissements publics

Afin d'atteindre une couverture de 99.6% des foyers et entreprises d'ici 2025



N'ayant aucune emprise sur les entreprises intervenantes sur notre commune, au regard des interventions «sauvages» et aux divers constats de malfaçons, la Mairie a sollicité la société XP Fibre pour une visite afin de faire un point.

Notre interlocuteur a bien pris en compte certaines de ces malfaçons (non utilisation des passages souterrains par exemple).

Malgré cela, il apparaît que la plupart des constats (par exemple, fils dans tous les sens, accrochés à des lanternes ou cheneaux) qui ont été réalisés sont du fait de l'installation des opérateurs (Orange, Free, Bouygues, ...) par leurs sous-traitants. Une relance et un recadrage va être fait par XP fibre aux opérateurs.

En cas de besoin, démarche et contact :

Démarche à suivre lorsqu'il y a des demandes concernant le réseau fibre :

En passant par la foire aux questions (FAQ) du site internet : <https://www.xpfibre.com/contact>

Si une demande ou problème concerne le réseau fibre, et que vous n'êtes pas encore raccordé à la fibre par un opérateur, THD38 répond à vos questions en ligne par un formulaire de contact, ou par téléphone au **08 06 000 354** (numéro gratuit). Lorsque vous êtes raccordé, c'est votre opérateur qui sera votre interlocuteur.

GILLES BARBE

REPRISE DES BÉTONS DE LA RUE DES ALPAGES AUX FRAIS DE L'ENTREPRISE

Lors de visites de fin de chantier fin 2024 et début 2025, il a été décidé que la qualité des bétons de trottoir de la rue des Alpales était insuffisante. Le bouchardage a été effectué afin de palier aux nombreuses fissures constatées et à l'aspect trop lisse, rendant les surfaces glissantes notamment en hiver.

La commune ne paie pas un centime supplémentaire pour cette opération puisqu'il s'agit d'un défaut de réalisation dont l'entreprise est responsable.

Le résultat de cette opération est désormais tout à fait satisfaisant.

À noter que la mairie est intervenue à plusieurs reprises pour interrompre ce chantier. En effet, l'entreprise sous-traitante n'avait pas respecté les consignes données par la mairie de ne pas travailler à sec, ce qui occasionnait une poussière très agressive.

À noter également qu'il reste encore un petit secteur à reprendre sur des trottoirs vers le milieu de la zone aménagée de la rue des Alpales, présentant de plus gros défauts. Toujours aux frais de l'entreprise.

Merci aux riverains pour leur patience et leur compréhension.

Avec le printemps la végétation s'est développée, donnant un aperçu de ce que sera cette rue dans quelques mois, en améliorant nettement le cadre de vie de cette entrée de bourg tout en apaisant et sécurisant les mobilités.

DES PARCOURS DE PROMENADE POUR DÉCOUVRIR MENS ET SES ENVIRONS

➔ **13 boucles autour de Mens**, 1h à 3h30 de marche (article p 20).

➔ **3 parcours d'orientation en autonomie**:

Historique : un parcours des lieux emblématiques de Mens avec des panneaux explicatifs et bientôt un QR code qui renvoie à un texte plus complet.

Patrimoine naturel : partir à la découverte de l'étang du Marais, avec un quiz sur l'environnement, la biodiversité, le paysage, la faune, la flore...

Ludique : un quiz pour découvrir Mens à destination des enfants

Brochures et dépliants sont disponibles au Point Info Tourisme et à la Mairie¹.

1. Et téléchargeables sur le site de la Mairie

MARCHÉS D'ÉTÉ : ET SI VOUS PRENIEZ LA NAVETTE ?

➔ Toutes les 15 à 20 mn, entre 8h30 et 13h. Desserte du village depuis 2 entrées du bourg, le parking des Sagnes et l'entrée de la zone artisanale des Terres du ruisseau. Passage par le camping, rue du Docteur Sénebier, le Breuil et le Bd Edouard Arnaud.

L'accès à la navette est gratuit. Plusieurs points de rendez-vous (Sagnes, camping, Terres du ruisseau, Mairie et Breuil) mais on peut aussi faire signe au conducteur pour arrêter la navette quand on veut !

FESTIVITÉS 13-14 JUILLET

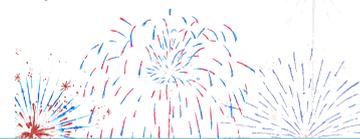
➔ **13 Juillet** : La retraite aux flambeaux
Rendez-vous devant la mairie à 21h pour un départ à 21h30.

Cette année, la déambulation sera accompagnée par « **Les IVY-Les Infernales Vintages** ». Clara M Bon Donamaz est trompettiste et Léa Da Silva danseuse chorégraphe. Elles nous présenteront des shows dansés tout au long du parcours jusqu'au parking du gymnase.

Puis, nous assisterons au spectacle du duo « **Perseides** », spectacle de feu - jongle enflammée/effets spéciaux : « Très cher public bonsoir, laissez-vous bercer par une épopée lyrique. La rencontre de deux personnages aux caractères si différents mais animés de la même passion, faire rêver... Entre onirique et spectaculaire, venez régaler vos pupilles de cette bulle temporelle pyro-poétique. »

➔ **14 Juillet : le feu d'artifice**

Le groupe **Mad'Else** se produira Boulevard Edouard Arnaud de 19h à 20h, puis à la fin du feu d'artifice qui sera tiré à 22h30 stade Laurent Turc



LA PISCINE CET ÉTÉ

La piscine sera ouverte :

➔ Jusqu'au 2 juillet 2025 inclus:

Mercredi, Samedi et Dimanche: 12h30 – 18h

➔ Du 5 Juillet au 31 août 2025 inclus:
Tous les jours de : 11h – 19h

➔ Du 3 au 28 Septembre 2025 inclus:

Mercredi, Samedi et Dimanche : 12h30 – 18h

Paiement par CB accepté

Infos sur le site de la mairie/Vie pratique

CCAS : LA CULTURE À PORTÉE DES JEUNES MENSIS.



➔ **FESTISTREET** (voir page 12) : Le CCAS offre une place de spectacle et/ou une place pour participer à un atelier lors du festival du FESTI'STREET aux adolescents de 9 à 17 ans qui résident à Mens. **Nouveauté cette année : nous offrons des places à partir de 9 ans** (contre 11 les années précédentes). Vous pouvez venir chercher vos tickets à partir du 4 août à la mairie, du lundi au vendredi entre 9h et 12h, le samedi entre 9h30 et 11h30, ou sur place lors du festival en présentant un justificatif d'identité et de domicile (obligatoire pour pouvoir en bénéficier).

Venez profiter de l'offre !

➔ **AIDE A LA LECTURE** : Les enfants âgés de 3 à 8 ans résidents de Mens, ont reçu ou vont recevoir dans leur boîte aux lettres un bon pour un livre à la Palpitante d'une valeur de 15 €. **Pensez à utiliser ce bon avant le 30 septembre 2025**

FLORENCE LORENZI

LA MAIRIE SOUTIEN LES POMPIERS VOLONTAIRES

Chaque année, le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de l'Isère met à l'honneur les employeurs de Sapeurs Pompiers Volontaires qui s'illustrent particulièrement par leur engagement en faveur du volontariat. La Mairie de Mens est récipiendaire de ce label cette année et ceci pour trois ans.



Nous avons deux Sapeurs Pompiers Volontaires au sein de l'équipe technique. La convention signée avec le SDIS consiste à les autoriser à partir en intervention sur leur temps de travail.

Nous faisons cela pour deux raisons. D'une part, soutenir fortement une démarche citoyenne de ces personnes très engagées. Et d'autre part, soutenir l'activité d'une caserne d'une importance vitale car elle assure une réponse de proximité aux demandes d'aide urgente, mais confrontée comme beaucoup d'autres à une problématique de recrutement.

Pour tout renseignement sur le volontariat, vous pouvez vous rapprocher de la caserne de Mens.

**Caserne des pompiers, Avenue Jean Ripert.
Téléphone: 04 76 27 97 80**

PIERRE SUZZARINI

UNE SUGGESTION DE LECTURE DE LA COMMISSION « ÉGALITÉ DE GENRE »

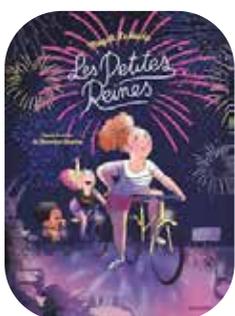
Après une année de propositions d'albums jeunesse autour de l'égalité de genre, la commission municipale sur l'égalité de genre vous propose cette année des ouvrages à destination d'un public adolescent. Des ouvrages à partager pour faire avancer, ensemble, nos représentations du genre !

LES PETITES REINES

Illustratrice et scénariste : Magali Le Huche
BD d'après le roman de Clémentine Beauvais.

Éditions Sarbacane

À cause de leur physique qui n'entre pas dans les codes esthétiques normalisés, Mireille, Astrid et Hakima ont gagné le « concours de boudins » de leur collège de Bourg-en-Bresse. Les trois découvrent alors que leurs destins s'entrecroisent en une date et un lieu précis : Paris, l'Élysée, le 14 juillet. L'été des « trois Boudins » est donc tout tracé : destination la fameuse garden-party de l'Élysée ! Et tant qu'à monter à Paris, autant le faire à vélo – comme vendeuses ambulantes de boudin, tiens !



Ce qu'elles n'avaient pas prévu, c'est que leur périple attire l'attention des médias... jusqu'à ce qu'elles deviennent célèbres !!! Entre galères, disputes, rigolades et remises en question, les trois filles dévalent les routes de France, dévorent ses fromages, s'invitent dans ses châteaux et ses bals, au fil de leur odyssée. En vie, vraiment, et surtout en gardant le cap de rester elles-mêmes.

Les personnages bien dans leur époque ayant chacun une belle personnalité y compris tous les personnages secondaires. Les planches sont pleines d'énergie positive, portées par une mise en scène fluide et des dialogues délicieux. Difficile donc de rester de marbre face à ces *Petites Reines*, qui ont aussi le chic d'égratigner avec justesse et malice les réseaux sociaux et l'emballement médiatique. De quoi faire réfléchir ados et parents, tout en passant un excellent moment de lecture.

*Bienvenue à la **prochaine réunion** de la commission **lundi 8 septembre** de 13h à 14h à la mairie.*

LA COMMISSION « ÉGALITÉ DE GENRE »



FÊTE DU FOUR À MENGLAS

Dimanche 18 mai s'est déroulée, dans une belle ambiance familiale, la désormais traditionnelle fête du four banal à Menglas.

Un beau soleil a accompagné le partage des divers mets sortis du four, consommés sur les tables et sous les chapiteaux mis à disposition par la Municipalité.

La transmission entre *Menglassous*, Louis l'ancien et les « jeunes » Pierre-Emmanuel épaulé par Baptiste, a encore avancé en maîtrise. Un grand merci à eux levés tôt pour assurer une parfaite cuisson.

Enfin Daniel Petrequin, avec les airs immortels tirés de son « piano à bretelles », a assuré l'ambiance musicale !

À l'année prochaine !

J-P GIOVANETTI



UNE SOIRÉE À MARQUER DANS LES ANNALES MENSISES

À l'annonce de la fermeture à la circulation de la rue Louis Rippert pour 3 jours de travaux, du 11 au 13 juin, les riverains de la rue en ont profité pour organiser dans la soirée du 12 une « fête des voisins ».

Une première pour les habitants de cette rue, habituellement très fréquentée, de jour comme de nuit, par les camions, tracteurs, voitures, motos... Et une belle occasion de discuter et échanger avec des gens que l'on croise souvent, sans vraiment tous les connaître, de mettre un prénom sur un visage ; tout cela autour d'un barbecue et de plats variés apportés par les convives.

Alors, une première oui, due à l'heureuse initiative de Slavica, mais qui sait, peut-être pas la dernière occasion de se réunir pour les participants qui, visiblement, avaient très envie de renouveler l'opération.

MARTINE JOUBERT



LA FÊTE DES PARENTS

Dimanche 15 juin, jour de la Fête des pères, la mairie de Mens par le biais de la commission « Vie quotidienne » a organisé la Fête des Parents Place de la Mairie.

Un apéritif leur a été offert ainsi qu'un très beau Kalanchoë.

Les participant(e)s ont apprécié ce moment convivial.

Nous remercions vivement les membres de la commission « Vie quotidienne » pour leur investissement.

POUR LA COMMISSION : DANIELLE MONTAGNON





RÉSISTANCE ET RÉPRESSION

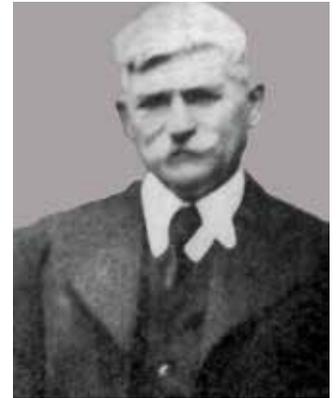
Le 3 juillet 1944, une centaine de soldats allemands arrivaient à Mens. Ils étaient rejoints par un véhicule de la Gestapo retenant à son bord un résistant de Lalley, Francisque Forest. Au cours de cette opération, Edouard Arnaud fut arrêté et déporté, Francisque Forest exécuté, le café de Paris dynamité. Quelques jours plus tôt, un groupe de jeunes gens de Mens avait formé un maquis à Barret. Parmi eux, les deux fils du maire Edouard Arnaud.



Jacques Molé Emmanuel Chef civil secteur IV arrêté le 1^{er} mai 1944 à Monestier (MRDI)



Ferdinand Bourchanin Chef de la gendarmerie de Mens arrêté et torturé par la Milice le 1^{er} mai 1944 tombé en forêt de L'Illwald le 25 janvier 1945



Edouard Arnaud Maire de Mens déporté le 3 juillet 1944, mort au camp de Neuengamme le 29 janvier 1945

La mairie de Mens, en collaboration avec l'association Hôtel Europa, vous propose le 3 juillet un parcours gratuit ponctué de lectures et d'échanges qui évoquera les événements qui ont marqués cette journée. Pour cette seconde édition, de nouveaux récits et témoignages sont proposés. Nous évoquerons quelques personnalités qui ont contribué à la Résistance, dont le chef de la gendarmerie Ferdinand Bourchanin. Nous rappellerons l'engagement d'Edouard Arnaud, de Francisque Forest ainsi que des très jeunes maquisards du groupe de Mens. Sera également évoqué le courage de ceux qui ont contribué au sauvetage des personnes juives à travers le témoignage de Jacqueline Blanchard-Zanichelli, dont les parents et les grands-parents ont aidé des réfugiés.

Conception et lectures : Frederika Smetana avec la complicité de Pierrette Prim.

Départ le 3 juillet à 16 h devant la mairie de Mens. Prévoir des chaussures confortables. La dernière étape, depuis l'Ehpad (l'ancien préventorium « Les Alouettes ») jusqu'au pont de la Reine, peut être effectuée en voiture.



DES BANCS ARTISTIQUES AU PARC BONNIOT



Samedi 14 juin a eu lieu l'inauguration des bancs « monoplaces » peints par des artistes locaux qui avaient l'habitude de décorer la façade de la mairie : Annie Chemin, Véronique Despina, François Girardet et Philippe Moncada. Chacun a peint suivant son envie.

Peut-être qu'une histoire peut être inventée pour lier ces 4 bancs !

À peine installés, habitants, touristes, assistantes maternelles avec les petits ont investi ce lieu coloré.

FRANÇOISE STREIT

FESTI'STREET #8 QUATRE JOURS DE CULTURE URBAINE AU CŒUR DU TRIÈVES !

Du 20 au 23 août 2025, Mens accueille le Festi'street #8, un festival porté par des jeunes, mêlant énergie, créativité et partage.

Au programme : Atelier de skate, graffiti, hip-hop, parkour, danse qui promet de faire vibrer le public. Que vous soyez novice ou passionné, venez découvrir et vous initier dans une ambiance conviviale.

Le festival propose aussi des concerts, des expositions, des spectacles, une boutique, des tatoueurs ainsi que du Miam-Miam bio et de saison.

Avec des tarifs adaptés à tous, le Festi'street invite chacun à vivre une expérience unique entre nature et culture urbaine.

Infos et réservations :

desacorpsde.com/festistreet



TADAAA !

Quel grand plaisir de vous dévoiler enfin, à la fois, la programmation du 21^e festival *Mens Alors !* et l'affiche réalisée par Yannis Frier



Cette année, vous pourrez écouter, voir, danser, réfléchir, vous étonner avec...

Rocé | Sarab | Bonbon Vodou | Leoni Leoni | Abdullah Miniawy | Hatice Özer « Koudour » | Guembri Superstar ft. Lova Lova | Quartet Kaija | Martin Debisschop « Visage-Village » | Robin Fincker & Janick Martin « Vison Visu » | Rizotomme | Le Mange-Bal | Dix de plus dix de moins | [NA] | Carton Rouge | Matthieu Prual « La Démesure du Pas » | Bourrasque | Aymeric Hainaux & François Chaignaud « Mirlitons » | La Soustraction des Fleurs | Mehtap | Fakebooks | Zamakan | Jeanne Bleuse & Julian Boutin « Road Movies » | Mitsaitsaiky

<https://www.mensalors.fr/>

AIRE TERRESTRE ÉDUCATIVE (A.T.E.)

Les élèves de l'école élémentaire de Mens vous invitent à notre parcours découverte sur la nature. Retrouvez-nous chemin des Sagnes après le rond-point, suivez le sentier et nous serons là **ce vendredi 4 juillet 2025 à partir de 10h30** pour des parcours poésie, oiseaux et animaux. Aussi des coins de calme, d'écoute de chants d'oiseaux. Venez nombreux !!

LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE MENS

1^{ER} ET 2 AOÛT RALLYE DU TRIÈVES

Nous sommes bien heureux de vous annoncer la 39^e édition du Rallye du Trièves qui aura lieu le vendredi 1er et le samedi 2 août 2025.

La compétition débutera directement le vendredi avec 2 spéciales, dont 1 spéciale de nuit. Nos voitures ouvreuses seront des voitures électriques pour le respect de l'environnement.

Le rallye se poursuivra le samedi avec 4 spéciales au cœur de notre beau Trièves.

Pour finir, ce week-end en beauté, nous organisons un repas sous inscription payant suivi d'un bal gratuit.

Le rallye est une passion automobile, mais nous mettons tout en œuvre pour le respect de l'écologie. Nous avons investi dans des gobelets réutilisables, ainsi nous veillons également sur le respect du tri de nos déchets. Bien évidemment, nous sommes enchantées d'avoir pu organiser cet événement grâce aux nombreux partenaires et à la participation de toutes les municipalités, sans compter sur nos bénévoles fidèles durant toutes ces années. L'association serait ravie et preneuse d'accueillir de nouvelles idées de votre part.

Bien sportivement.

JOSSERAND SOLÈNE
SECRÉTAIRE DU CORAT



FÊTE DU BOURRAS À MENS 15 AOÛT 2025

Le Comité des fêtes de Mens organise une nouvelle édition de **la Fête du Bourras le vendredi 15 août 2025, place Richard Willm, toute la journée !**

Un programme festif vous attend, préparé avec enthousiasme par notre équipe de jeunes bénévoles pleinement investis.

Au programme :

- Vente de pain artisanal, fabriqué par le comité
- Pêche à la truite
- Lancer de bottes
- Casse-bouteilles
- Montée de Bourras
- Tournoi de beach-volley (inscriptions au 06 31 75 67 38 avec le nom et prénom du capitaine d'équipe)

Des activités pour tous seront proposées tout au long de la journée.

Buvette et barbecue : retrouvez la fameuse buvette du comité et son incontournable barbecue pour vous restaurer sur place.

Bal gratuit en soirée avec l'orchestre **Mad'Else !** Pour ceux qui le souhaitent, **Clément** vous accueillera en début de soirée autour d'un **repas convivial.**

Pensez à réserver au 04 76 34 65 80.

Venez nombreux partager cette belle journée de fête et de convivialité !



16, 17, 18 et 19 juillet
à Mens

Mercredi 16 juillet : Musée Dauphinois : Exposition *Pays Bassari*, visite commentée.

Inscription auprès de Mixages : 04 76 34 27 02

Jedi 17 juillet : Projection du film de Stéphane Marchetti, *La tête froide*, offert par la mairie, sous la Halle à 21h30.

Vendredi 18 juillet : Spectacle de théâtre de Mathieu Barbances, *Né quelque part*, offert par la mairie, Salle des Sagnes à 20h.

Samedi 19 juillet : Par l'association Culture Ailleurs, *Jusqu'ou tu es chez toi*, Parc du Crocodile toute la journée à partir de 10h.



Un flyer avec le programme détaillé est disponible à la Mairie, au Point info tourisme et dans les commerces.



CONTACTS : Courriel : anahid.bacheri@gmail.com
Tel Brigitte 06.85.05.92.23

Le souffle du Qi propose des cours au camping de Mens les lundi 11, 18 et 25 août de 9h à 10h

Ces cours sont gratuits et ouverts à toutes et à tous, Triévois et estivants. »

EN NATURE SIMON.E PROPOSE

STAGES AU BOIS COMMUNAL

INSCRIPTIONS : 06 99 72 71 81 ou asso.ennaturesimone@gmail.com

stage nature
6-11 ans
16,17,18 juillet

"Sous la canopée, au bord du ruisseau":
construction de jeux d'eau (moulins,
radeaux et autres objets flottants!),
bricolage nature. Créer, coopérer,
s'amuser.



Au Bois des Simon.e à Mens
10h-17h, pique-nique tiré du
sac. 120€ pour 3 jours.
Inscription: 06.99.72.71.81

En Nature
Simone

L'aventure ADO
11-15 ans
29 et 30 juillet

En pleine forêt, apprendre à se connaître,
explorer ses limites, se lancer des défis
et mesurer les risques, tester la sieste en
hamac (oui, oui!), profiter des espaces de
dialogue dans un lieu propice.



Au Bois des Simon.e à Mens
10h-17h, pique-nique tiré du
sac. 80€ pour 2 jours.

En Nature
Simone



MARCHÉS NOCTURNES

Qu'il est bon de flâner le long des stands d'un marché nocturne dans la douceur d'un soir d'été... Commerçants et artisans seront heureux de vous présenter leurs produits et créations, bijoux, vêtements, produits alimentaires. L'occasion rêvée de se retrouver entre voisins et amis pour se restaurer sur les tables mises en place par la municipalité.

**Le premier aura lieu le 15 juillet
et le second le 12 août.**

**Ils débuteront, cette année, dès 18 h
pour se terminer vers 22 h .**

**Des commerces sédentaires resteront ouverts aussi ces
soirs-là.**

Venez nombreuses et nombreux vivre un des temps forts de l'été.

LA PAROISSE PROTESTANTE VOUS PROPOSE :

➔ **Deux expositions cet été au temple :**

Tous les jours de 15h à 18h.

- Du 21 juin au 20 juillet - **Église verte : L'engagement des chrétiens pour le respect de la nature et de la planète.**

Accompagnée de photographies de Jean-Pierre Dordain (sur la faune et flore de notre territoire)

- Du 21 juillet au 31 août : **Exode en Algérie des derniers Vaudois des Alpes françaises (provenance : le Musée du Dauphiné de Grenoble).**

Cette exposition sera introduite le lundi 21 juillet par une conférence d'ouverture de l'exposition de Mr P. Massé, à 17h au temple, suivi d'un pot de vernissage.

➔ **10 août, Grande brocante** sous la halle de Mens avec buvette, de 8h à 18h.

Pour plus d'infos : mail eputm38@gmail.com ou 07 49 12 65 58



MENS, CIRCULATION DIFFICILE

AUTREFOIS LA NUIT...

En 1630, un arrêt du Parlement interdit tout déplacement la nuit sans lumière, et tout charivari.

Au début du 20^e siècle, voici les premiers bolides et donc les premières réglementations.

LE 27 AOÛT 1908 LIMITATION À 6KM/H

« M. Brun adjoint expose au conseil que les automobiles et les voitures¹ traversant le bourg vont parfois à une allure désordonnée et peuvent causer des accidents. En conséquence il propose au conseil de bien vouloir faire mettre à l'entrée des quatre grandes routes qui traversent le bourg de Mens des poteaux avec inscription invitant les personnes conduisant des automobiles, motocycles, et autres véhicules à traction mécanique ainsi que les voitures, qu'elles devront observer une allure modérée dans les rues du Bourg, ralentir et même arrêter la marche toutes les fois que le véhicule pourrait être une cause d'accident, de désordre ou de gêne pour la circulation. **« la vitesse devra être pour les voitures celle d'un cheval au pas, et pour les autos celle de 6 km à l'heure. »** Le conseil à l'unanimité se rallie à la proposition [...]. »

MENS. — Conseil municipal. — Le conseil municipal s'est réuni hier dimanche, sous la présidence de M. Edouard Besson, maire, assisté de M. Louis Brun, adjoint. Après la nomination des conseillers formant les diverses commissions, M. Brun propose au conseil de prendre un arrêté interdisant aux voitures et aux automobiles de traverser la ville à une allure dépassant la moyenne de six kilomètres à l'heure. Cette proposition est adoptée. Le garde-champêtre et la gendarmerie sont chargés de l'exécution du présent arrêté.
La neige. — Une couche de neige de dix

(Le Petit Dauphinois, 25 mai 1908).

LE 16 JUIN 1945 POIDS LOURDS INTERDITS RUE DU BOURG

« Madame l'adjointe² expose que de nombreuses plaintes lui ont été adressées concernant la circulation des poids lourds dans la rue de Bourg. Cette rue très étroite en effet, est bordée de vieilles maisons pour lesquelles l'ébranlement continu est un danger. De plus des familles nombreuses y habitent dont les enfants courent sans cesse le risque d'être écrasés.

En conséquence le conseil après en avoir délibéré décide qu'à l'avenir **toute circulation de poids lourds sera interdite dans la dite rue du bourg**, et prie M. le Préfet de vouloir bien confirmer cette décision. »

Approbation préfectorale de 31 juillet 1945



LE 11 JUILLET 1945 LIMITATION À 25 KM/H

« Madame l'adjointe expose que les véhicules automobiles traversent le bourg de Mens à une vitesse exagérée. Etant donné l'étroitesse de certaines voies d'accès au bourg, cette vitesse peut être cause d'accidents graves, les conducteurs n'arrivant pas à stopper normalement.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide de limiter à **25 km** la vitesse des véhicules automobiles dans la traversée du bourg, avec pénalité pour les délinquants. »

Approbation préfectorale (non indiquée)



Embouteillage d'été août 1982

Aujourd'hui, c'est 30 km/h. On sait le mesurer par des radars statistiques, et le *contrôler si on le veut... Elargir ou contourner ?*

Déjà en 1871 Jean-Pierre Carrajat proposait de faire deux grandes avenues, et plus récemment il y a eu un projet de déviation routière.

La première déviation ? la rue Louis Rippert est déjà une déviation du 17^e siècle pour éviter la rue du bourg... !

Sources :

- Archives municipales de Mens/ délibérations/carton photos 1989
- ADI PER le petit dauphinois

1. Vocabulaire de l'époque : les **voitures** sont tractées par des chevaux, les **automobiles** sont à traction mécanique

2. Yvonne Galland, élue adjointe en mai 1945

Temps d'parents
et les réseaux d'entraide

Tréminis
Camping de
la Margelière

Festi' BULLES

le festival des
familles

Festival
0-12 ans

Mardi 1 juillet
Veillée et nuit sous tente au camping

Mercredi 2 juillet
10h - "Le voyage de Mami Camomille"
Cie L'arbre aux grîotes
Contes, marionnettes et musique

14h-17h - Ateliers cirque 0-12 ans
Maquillage, déguisements, coin lecture,
jeux en bois, rivière, bar à sirop ...

Ramène tes jeux d'extérieur
P'tit déj et encas possibles sur place

ENTREE LIBRE

www.tempsdparents.org Association Temps d'parents
tdparents@laposte.net
Tél : 07 56 13 64 34

MENS
du 7 au 11
JUILLET
2025

COLO D'ÉTÉ

les chantiers de Bombyx
(pour adultes)

RENCONTRE DE NOUVEAUX AMI-ES - REPAS GASTRONOMIQUES
ACTIVITÉS MANUELLES ET CONSTRUCTIVES

TERRASSE
démolition de ruines et
construction d'un coin cosy

Eaux PLUVIALES
Pose de tuyaux d'évac

CUISINE
Tranchées pour l'arrivée des
fluides dans la future cuisine

PAYSAGE INTÉRIEUR
peinture et végétalisation

TOITURE
Refection des carnaux

sur inscription
bombyx@gresille.org
06 51 79 04 61
Possibilité de venir uniquement à la journée

Trièves **MIXAGES** ESPACE DE VIE SOCIALE

MENS - ST BAUDILLE ET PIPET - CHÂTEL EN TRIÈVES - CORNILLON - TRÉMINIS - ST JEAN D'HÉRANS - PRÉBOIS - LAVARS
CLELLES - ST MAURICE EN TRIÈVES - CHICHILIANNE - LE PERCY - MONESTIER DU PERCY - LALLEY - ST MARTIN DE CLELLES

AGENDA MIXAGES JUILLET-AOÛT 2025

Mixages reste ouvert tout l'été!
Du 4 au 14/08, n'hésitez pas à pousser la porte, pour bâtir ensemble des moments improvisés de jeux ou de convivialité... ou profiter simplement du petit jardin ombragé pendant la période de fermeture de l'Accueil de loisirs...

Mercredi 9 juillet
Sortie familles au
Plan d'eau de St-Julien-en-Champsaur
Passons une belle journée ensemble ! Balade, baignade, jeux d'eau, espaces ombragés, pique-nique. Transport en car.
Départ de Mens à 9h30, retour 18h.
Tarifs au QF. Infos et inscriptions auprès de Mixages.

Vendredi 11 juillet
Murmures d'abeilles
Conte, chant, musique
18h30 - sous la halle à Mens
Cie Les Virevoltantes. Et si les abeilles, dans leur ruche, chantaient et se racontaient des histoires ? Et si elles nous parlaient de notre humanité ? La solidarité, la force des petits, le partage ? Spectacle offert par Mixages et l'Accueil de loisirs
En lien avec le Festival la Langue des Bois.

Mercredi 16 juillet
Sortie au Musée Dauphinois
Visite guidée de l'exposition
PAYS BASSARI
10h30 Départ de Mens en minibus - pique-nique tiré du sac sur place
13h30 Visite guidée de l'expo (50 min) et temps libre pour flâner
16h Retour à Mens / GRATUIT
Seul.e ou en famille, voyagez à travers l'expo « Pays Bassari » (Sénégal) avec l'association Culture Ailleurs qui a travaillé sur les masques "Mutant.es" avec des artistes sénégalais et des villageois.es.

Samedi 19 juillet
Ciné plein air "Le peuple migrateur"
à St-Jean-d'Hérans dès 19h
Avec l'Écran Vagabond. En attendant la projection, grands jeux en bois, pétanque et pique-nique partagé.
Séance offerte par Mixages.

Mercredi 23 juillet
Sortie familles
Grottes de Thais et Musée de l'eau
Le Granjou nous invite à les accompagner en Royans ! visite des grottes et du musée, baignade, pique-nique tiré du sac au bord de l'eau ! Transport en car, tarif selon QF / inscription à Mixages pour le secteur Mens/Clelles.

Samedi 9 août
Ciné plein air "EL10"
à St-Martin-de-Clelles dès 19h
Avec l'Écran Vagabond. En attendant la projection, grands jeux en bois, pétanque et pique-nique partagé.
Séance offerte par Mixages.

153 rue Docteur Senebier - 04 76 34 27 02 - accueil.mixages@cdctrieves.fr - www.cc-trieves.fr



LES SENTIERS D'ARGILE

STAGE DE POTERIE THÉMATIQUE : LE BOL

**Weekend 2/3 août
et samedi matin 9 août**

Un atelier qui vous permettra de découvrir le processus complet de la fabrication d'un bol.

Vous réaliserez plusieurs pièces en modelage et au tour de potier pendant le premier week-end et vous pourrez les émail-

ler **le samedi suivant.**

Atelier à Mens, Les Sentiers d'Argile, 107 rue du Breuil
lessentiersdargile@gmail.com

Tarif selon les revenus:

- Solidaire 140€
- Coutant 190€
- Soutien 230€

LÉNA, NUMA ET SANDRINE



STAGES BOIS AVEC RABOT COPEAU

➤ **Le tour à bois**

Samedi 5 et dimanche 6 juillet: de 10h à 17h
Découverte et/ou perfectionnement du tournage sur bois
60€ + adhésion libre

➤ **Découverte de l'atelier bois**

Du mercredi 16 au vendredi 18 juillet : de 14h à 17h30
Stage ludique multi-activités d'utilisation des outils bois :
- à main : scie, ciseaux à bois, chignole, rabot,
- portables : perceuses, visseuses, scies sauteuse et circulaire, ponceuse
Aboutissement à la réalisation d'un objet bois simple
60€ + adhésion libre

➤ **Les outils à main usuels**

Du lundi 28 juillet au mercredi 30 juillet : de 14h à 17h30
Découverte ludique des outils à main usuels (sciage, perçage, assemblage...)
Eveil à la curiosité de réaliser des objets en bois simples
60€ + adhésion libre

➤ **Le banc à planer**

Du lundi 11 au jeudi 14 août : de 14h à 17h30
Découvrir des outils très anciens et ludiques (plane, hache, couteau) pour faire des manches, sculpter, réparer ses outils sans énergie électrique .
Apprentissage et possibilité de construction de son banc à planer
80€ + adhésion libre (+20€ si construction d'un banc)

➤ **Le tour à bois**

Du lundi 25 août au jeudi 28 août 2025 : de 14h à 17h30
Semaine du tournage de 13h30 à 17h30 ou 10h à 17h
Découverte et/ou perfectionnement du tournage sur bois
80€ + adhésion libre

➤ **Encadrement d'activités en association et gestion administrative**

De juillet à fin décembre 2025 en «séquentiel et personnalisé» (programme disponible à Rabot Copeau).
40€ (gratuit pour les adhérent.es de rabot copeau)

Inscriptions par mail : stagecopo@emailasso.net

PRESERVONS ET INNOVONS

Jean-Louis GOUTEL, Véronique MENVIELLE-CHABERT, Bernard CHEVALIER.

PLU et SPR à marche forcée ?

La municipalité avance à marche forcée afin d'essayer de boucler à échéance les révisions du PLU et du SPR. C'est ainsi qu'il a multiplié les réunions tout le mois de juin pour espérer finaliser les révisions avant l'échéance électorale qui se profile au mois de mars 2026 avec les élections municipales. Cela semble d'ores et déjà compromis qui voit le planning dépasser largement le premier semestre 2026.

Le soleil et la chaleur marque un début d'été déjà très chaud ou le dérèglement climatique continue comme l'année dernière de faire son œuvre d'années en années. Nous pensons à nos anciens notamment isolés qui faut soutenir et aider activement dans cette période de fortes chaleurs

Nous avons été conviés au conseil municipal du 27 mai 2025 ou peu de délibérations ont été traitées.

Mise en place d'une permanence des agents notamment techniques afin de répondre aux besoins de la mairie.

Les astreintes seront mises en place pour :

Suivi et maintenance des équipements publics (assainissement, bâtiments, ...), Manifestation particulière (marché du samedi, fête locale, concert, ...), Entretien de voirie

Les emplois concernés sont tous les *agents techniques et agent de maîtrise du service technique*. Ce temps de travail effectif accompli lors d'une intervention est rémunéré en sus de l'indemnité d'astreinte. Ce temps de travail effectif accompli lors d'une intervention est rémunéré en sus de l'indemnité d'astreinte. **Il faut préciser qu'une même heure d'intervention effectuée sous astreinte ne peut donner lieu à la fois à un repos compensateur et au versement de l'indemnité d'intervention.**

Création d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité

La commune considère qu'il est nécessaire de recruter 1 agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour assurer les missions en renfort technique comme chaque année pendant la période estivale.

Horaires et tarifs piscine 2025

Quelques changements aux niveaux des horaires de jours d'ouvertures et de certains tarifs

Adhésion Communes Forestières de l'Isère

La commune souhaite adhérer à l'association des Communes Forestières de l'Isère qui œuvrent au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier. L'adhésion est de 116 euros par an.

Motion relative aux modifications de statut de l'EP SCOT

l'Établissement Public du SCOT envisage une modification de ses statuts pour faire évoluer la contribution des établissements publics membres, aujourd'hui répartie au prorata de la population mais que cette contribution a vocation à tendre vers une répartition en fonction de la représentation des établissements publics membres au sein du comité syndical et conduire à un doublement de la participation financière du Trièves et à un coût par habitant 2,3 fois supérieur à celui de la métropole grenobloise,

il envisage une modification de ses statuts pour modifier la répartition des sièges des établissements publics membres au conseil syndical, passant de trois à un pour le Trièves.

Suite à ces modifications de statuts la communauté de communes et toutes les communes du Trièves souhaitent déposer une motion :

Le conseil municipal demande que le principe de solidarité interterritoriale, cher à l'EP SCOT, ne se traduise pas par une forte hausse des contributions des plus petits EPCI et que le principe d'équité soit davantage respecté sur l'ensemble du territoire du SCOT,

Le conseil municipal s'oppose à la suppression de deux postes de délégués titulaires du Trièves au comité syndical de l'EP SCOT.

Au-delà de l'évolution de la gouvernance, les débats concernant le SCOT qui se sont déroulés au conseil communautaire ont porté sur l'intérêt pour la CDC du Trièves à rester dans le SCOT.

En effet les grands principes de solidarité et de complémentarité entre la Métropole et le Trièves affirmés dans le SCOT actuel au-delà d'intention générale ne sont pas traduits concrètement par des actions au bénéfice des territoires ruraux.

L'appartenance au SCOT si elle permet de mutualiser les réflexions ne contribue pas à une meilleure dynamique du Trièves.

Cependant sauf évolution législative il est aujourd'hui impossible dans sortir, on doit donc espérer que le prochain SCOT sera plus efficient sur la redessine complémentarité et solidarité entre la métropole et les territoires ruraux.

Nous nous sommes associés au conseil municipal après avoir délibéré, pour adopter la motion présentée.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un bon été et restons à votre disposition pour échanger avec vous sur les problématiques communales

UN ÉTÉ DE CINÉMA

DIMANCHE 20 JUILLET AU CAMPING À 21H30 :

(REPLI SOUS LA HALLE EN CAS DE PLUIE)

Le répondeur 1h42

Comédie dramatique de Fabienne Godet, avec Denis Podalydès, Salif Cissé.

Baptiste, imitateur de talent, ne parvient pas à vivre de son art. Un jour, il est approché par Pierre Chozène, romancier célèbre mais discret, constamment dérangé par les appels incessants de son éditeur, sa fille, son ex-femme... Pierre, qui a besoin de calme pour écrire son texte le plus ambitieux, propose alors à Baptiste de devenir son « répondeur » en se faisant passer pour lui au téléphone... Peu à peu, celui-ci ne se contente pas d'imiter l'écrivain : il développe son personnage!



DIMANCHE 27 JUILLET SOUS LA HALLE À 21H30 :

(OU AU CAMPING SI LE 20 JUILLET A EU LIEU SOUS LA HALLE)

La venue de l'avenir» 2h06

Comédie dramatique de Cédric Klapisch, avec Suzanne Lindon, Vincent Macaigne

Aujourd'hui, en 2025, une trentaine de personnes issues d'une même famille apprennent qu'ils vont recevoir en héritage une maison abandonnée depuis des années. Quatre d'entre eux, Seb, Abdel, Céline et Guy sont chargés d'en faire l'état des lieux. Ces lointains «cousins» vont alors découvrir des trésors cachés dans cette vieille maison...



Séances suivantes, films non encore programmés :

Dimanche 10 août au camping à 21h

Repli sous la halle en cas de pluie/Dimanche 24 août sous la halle à 21h

À l'amphithéâtre du collège le dimanche 7 septembre à 18h30.

Pour tout renseignement, consulter le site www.ecranvagabond.com

Organisé par Prochaine Sortie et l'Écran Vagabond du Trièves

Plein tarif : 4,50€ / Tarif réduit

(enfant et abonnement) : 3,50€ / Abonnement : 7€

prochainesortie.mens@gmail.com / 06 23 77 25 18

AGENDA DES ANIMATIONS JUILLET/AOÛT

- **3 juillet** : Commémoration
 - **5 juillet** : Vernissage des Rencontres Photographiques du Trièves : Jardin du temple
 - **13 juillet** : Retraite aux flambeaux (départ de la mairie) et spectacle parking du gymnase
 - **14 juillet** : Feu d'artifice Stade Laurent Turc et bal Boulevard Edouard Arnaud
 - **15 juillet** : Marché nocturne
 - **Du 17 au 19 juillet** : Journées de l'accueil: spectacle, film...
 - **1^{er} et 2 août** : Rallye du Trièves
 - **Du 4 au 9 août** : Mens Alors!
 - **12 août** : Marché nocturne
 - **15 août** : Fête du Bourras
 - **16 août** : Foire
 - **Du 20 au 23 août** : Festi'Street
 - **31 août** : Fêtons les 30 ans de l'étang
- Et le cinéma en plein air (La Halle ou camping): **20 et 27 juillet, 10 et 24 août**

Mariages :

- LESTY Paul et CHERBUIN Mathilde le 30 mai 2025
- BONIFACI Romain et MARCOU Laurène le 28 juin 2025
- TULEU François et BOUVROT Murielle le 7 juin 2025

Décès :

- M^{me} TRAUCHESSÉ Colette décédée le 23 juin 2025

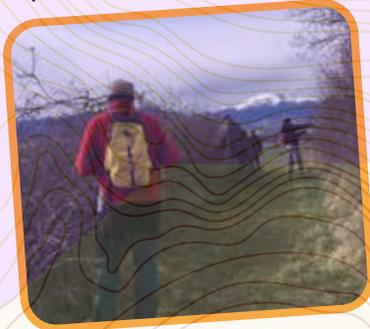
Permanences à la Mairie sans RDV

- Tous les samedis 9H30 à 11H30
- Conseil Municipal**
- Le 8 juillet à 18h30

Les boucles de Mens : randos de plaisir et de découverte.

UNE SIGNALÉTIQUE « MENSOISE »

En vous baladant dans Mens et sur les sentiers alentours, vous aurez remarqué ces panneaux indicatifs verts qui, depuis quelques mois, se sont ajoutés aux panneaux jaunes de la CDCT¹. Ils sont l'aboutissement d'un projet mené depuis 2020 à l'initiative de Michel Ribet qui a travaillé, avec une équipe de bénévoles et le soutien de la mairie de Mens, pour offrir au public un panel de promenades accessibles depuis Mens.



UN CHANTIER D'UNE AMPLÉUR NOUVELLE

Après des années de débroussaillage et d'entretien, l'envie de partager et de faire connaître ces promenades a conduit à l'élaboration d'un projet au long cours. Prospection, études, rencontres avec les propriétaires des parcelles privées, travail de terrain, élaboration des boucles... jusqu'à la pose des poteaux par l'équipe technique de la mairie et des panneaux par des bénévoles... Bref : un vrai casse-tête !

13 BOUCLES D'1H À 3H30 DE MARCHÉ ONT ÉTÉ CRÉÉES, alternant des

passages ombragés et des points de vue panoramiques, des hameaux et des fermes. Réparties en 4 secteurs, elles proposent 3 niveaux de difficulté.

Les bénévoles ont remis en état des anciens chemins et passages ruraux qui reliaient Mens et les hameaux. Par un énorme travail de défrichage, ils ont ouvert 2 nouveaux sentiers, après celui des Roches d'Emery : le sentier de la Combe et celui de l'ancienne route de la Mure (voir photo !).



UN GUIDE POUR NOUS FAIRE DÉCOUVRIR CES PROMENADES².

Maquettiste, rédactrices, rédacteurs, photographes et dessinateur, ont planché sur la réalisation d'une brochure. On y trouve toutes les informations utiles pour chaque balade : topo, carte, distance, temps de marche et dénivelé, enrichies par des commentaires et des illustrations.



AUJOURD'HUI L'ENTRETIEN DES SENTIERS CONTINUE !

« On ne peut pas laisser une saison sans débroussailler ». Ouvrir de nouvelles boucles ? L'envie ne manque pas, mais il faut pouvoir les entretenir par la suite. Le groupe a également le projet de rendre accessible 2 sentiers aux personnes handicapées. Vous êtes donc bienvenus. Du printemps à l'automne, vous découvrirez ainsi les environs de Mens et son patrimoine paysager dans une ambiance conviviale !

Si vous êtes tentés, contactez : Michel Ribet 06 71 82 49 38

GISÈLE MONNIOT

1. La Communauté des Communes du Trièves. Leurs panneaux balisent les sentiers entre les communes. Les panneaux verts relient Mens à ces sentiers
2. Disponible au Point Info Tourisme et à la Mairie, et téléchargeable sur le site de la Mairie

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES ARTICLES POUR LE TUM DE SEPTEMBRE : 12/08/25. MERCI DE BIEN RESPECTER CETTE DATE !

ÉCRIRE À : secretariat@mens.fr

Directeur de la publication : Pierre Suzzarini / Comité de rédaction : Rémy Bacher, Stéphane Fiat, Gisèle Monniot, Marc Moreau, Gentiane Vernay. Mise en page : Matthieu Avrain / Imprimerie : Mairie de Mens 1000 EXEMPLAIRES.

N° de permanence de la Mairie en cas d'urgence : 06.79.07.63.18